



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

économies d'énergie

Question écrite n° 10520

Texte de la question

M. Charles-Ange Ginesy interroge M. le ministre d'État, ministre de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables, sur le coût de l'isolation thermique en France. En effet, nos immeubles ont été qualifiés de « passoires thermiques » par le ministre. Rendre les logements moins énergivores devient donc un chantier prioritaire avec la fin du Grenelle de l'environnement. Selon une étude d'un journal économique national, les artisans auraient chiffré le coût de cet objectif entre 15 000 et 20 000 euros par foyer, soit 600 milliards d'euros. Il souhaiterait donc savoir si le ministère dispose quant à lui de chiffres estimatifs en la matière.

Données clés

Auteur : [M. Charles-Ange Ginesy](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 10520

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : Écologie, développement et aménagement durables

Ministère attributaire : Écologie, énergie, développement durable et aménagement du territoire

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 novembre 2007, page 6951

Question retirée le : 8 avril 2008 (Fin de mandat)